

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy du 29 septembre 2020**

**Présent·e·s :** Salima Moyard (Conseillère administrative), Vally Carter (Présidente de la commission sociale de Lancy), Vincent Künzi (chef du service des affaires sociales de Lancy), Thierry Derobert (Président du Conseil municipal), Jeanne Bencker (représentante du Conseil municipal), Guy Musy (coordinateur région de la FASE), Anne Bonvin Bonfanti (vérificatrice des comptes), Simon Antich (conseiller municipal), ), Dominique Blanc (trésorier FCLR), Marie-Louise Schneeberger (présidente de l'association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy), Pierre Bosc (trésorier de l'association), Gilles Rosset (membre du comité), Catarina Garrelhas (membre du comité), Kristine Beun (membre du comité), Haroldo Jiménez (membre du comité), Kouane Smult Fulgence (membre du comité) Ariane Brugger (responsable équipe TSHM Lancy), Claudine Corminboeuf (présidente de l'ALEP), Florence Amalou-Apothélos (représentante de l'APEGL et membre), Llamparina Marino (Ass. Raices de Bolivia et membre), Jaci Schaer et Raquel da Silva (Ass. Baianas de Genève et membre), Carla Garrido (Ass.Ruda Retama Romero et membre), Raja et Véronique Hafeez (ass. Cœur de vie), Marlène Paz (ass. Bella Bolivia), Ana Hug Buffo (suppléante vérificatrice des comptes, membre), Eduardo da Silva (membre), Bernard Laurent (membre), Isabelle Fauchez (membre), Roland Vesenmeyer (membre), Alexandre Bota (membre), Gladys Kacou (membre), Benoît Schneeberger (membre), Gilberte Dutoit (membre), Raïssa Katiyungunza (monitrice), Nathanaël et Jordan Mabiala (professeurs de hip-hop), Vital Dorsaz (animateur), Dominique Schmitt (animatrice), Sandro Mazzeo (animateur), Anaëlle Gauthey (animatrice), Christelle Iswala (animatrice), Marta Dias (animatrice), Christophe Henchoz (animateur), Richard Gozo (comptable).

**Excusé·e·s :** Mélanie Barry (membre du comité), Gonçalo Rato (membre du comité), Patricia Locatelli (vérificatrice des comptes), Virginie Estier (Ville de Lancy, Service d'action sociale), Nicole Rasca (coordinatrice service social) Pierre-Alain Magni (professeur de guitare), Bernard Riedweg (directeur de l'établissement Palettes/Bachet), Cédric Schaerer, Maria Bernasconi, Daniel Roth, Marianne Cuénoud, Estelle et Yann Rosa, Vincent Mayer, Romain Schöni, Michèle Matthey, Yohan Hubert van Blijenburg (animateur Villa Tacchini), Angelo Torti (coordinateur région FASE)

**Pour le PV :** Chrystel Fombonne Waldmann, secrétaire sociale.

---

La Présidente de l'association, Marie-Louise Schneeberger, ouvre la séance en saluant l'assemblée et remercie les nombreux·ses participant.es pour leur présence en cette année 2020 si particulière. Cette AG avait été initialement prévue au mois de mars mais elle a dû être reportée en raison de l'épidémie de Covid-19.

Elle remercie chaleureusement les membres du comité et procède à leur présentation. Elle salue leur engagement et rappelle qu'ils sont toutes et tous bénévoles.

Marie-Louise Schneeberger procède à la présentation de l'équipe de professionnel·le·s de la maison de quartier et souligne la présence de deux monitrices, Raïssa et Lara, ainsi que des deux professeurs de hip-hop, Jordan et Nathanaël Mabiala.

Ses chaleureux remerciements vont à l'équipe d'animation, tant animateurs et animatrices que moniteurs et monitrices, pour le travail accompli en 2019.

## **1. Approbation du PV de l'AG du 9 avril 2019**

Le PV est approuvé.

## **2. Rapport du Comité de gestion – Mot de la Présidente**

Marie-Louise Schneeberger fait lecture de son "Mot de la Présidente" que l'on retrouve à la page 3 du rapport d'activité 2019.

Elle tient à remercier M. Vincent Künzi et le service social de la ville de Lancy pour la collaboration qui s'est renforcée pendant la période compliquée de semi-confinement.

Ses remerciements vont également à la FCLR, et particulièrement à Mme Nathalie Chollet, MM. Guillermo Montano et Claude Bodmer, pour leur précieux accompagnement dans le travail de réflexion et de rédaction du nouveau projet associatif.

Elle remercie enfin M. Guy Musy, coordinateur de région de la FASe, pour sa disponibilité et sa collaboration.

Madame Salima Moyard, nouvelle Conseillère administrative, étant dans l'obligation de quitter la réunion, prend la parole et salue la présence nombreuse à l'assemblée générale, témoin de la qualité du travail effectué par la Maison de quartier. Elle remercie l'association et les professionnel-le-s de la part de la Ville de Lancy et du service social pour la gestion et l'accomplissement des projets en particulier dans le quartier des Palettes et assure du soutien de la commune dans l'accompagnement des projets portés par l'association.

### **3. Présentation de projet associatif et discussion**

Pendant plus de 47 ans l'association a géré le Centre Marignac. En 2017, l'association a modifié ses statuts pour les adapter à la gestion d'une maison de quartier et a déménagé du parc Marignac pour s'installer au cœur du quartier des Palettes afin d'être plus proche des habitants.

Un nouveau projet associatif, correspondant à ce changement d'identité a donc dû être élaboré.

Anaëlle et Christophe présentent le projet associatif qui a été rédigé et dans lequel ils ont réussi à rassembler et condenser toutes les discussions menées par les membres du comité et les professionnel-le-s. Anaëlle en est également l'illustratrice.

Ce document devra évoluer avec le temps, il sera officiellement révisé tous les 5 ans.

- Une grille de lecture est proposée en partant de la plante dessinée en page 1 et 2, avec, l'association à la base de la tige, d'où se déploient les branches illustrant le pôle quartier, le pôle ados et le pôle enfants. Chaque fleur a ensuite sa spécificité.
- La première partie du projet associatif s'attache au contexte, à l'association et à ses valeurs tandis que la seconde partie se concentre davantage sur les activités et les actions.
- La partie dédiée à la Raison d'être (p.14) est ainsi formulée : "Fédérer, réunir la population du Grand-Lancy autour du bien-vivre ensemble".
- Les pages 15 et 16 mettent en avant les 3 valeurs profondes et fondamentales au fonctionnement de l'association : la liberté, la solidarité et le respect.
- Les dernières pages du projet associatif traitent des perspectives d'avenir et de l'évaluation des actions menées.

Christophe rappelle l'importance de l'appropriation de ce document par les membres de l'association et par l'assemblée présente. Mme Vally Carter félicite Anaëlle et Christophe pour leur travail. Ces dernier-e-s sont chaleureusement applaudis-e-s par la salle.

A Mme Amalou-Apothéloz qui demande si les projets ont changé depuis le centre Marignac, Anaëlle répond qu'un nouveau processus a vu le jour, que l'ancien projet associatif a vraiment évolué car un centre de loisirs n'a pas les mêmes buts qu'une maison de quartier. Ici par exemple, à la maison de quartier, se trouvent un accueil libre pour les enfants, un pour les ados et un accueil tout public où les habitant.es peuvent venir poser des questions et s'installer pour boire un café et lire le journal.

Marie-Louise rappelle que, contrairement à ce qui se passait à Marignac qui était un centre de loisirs, maintenant les habitant.e-s viennent à la maison de quartier et sont encouragé-e-s à se l'approprier et à créer des projets pour le quartier.

Christophe remercie Marie-Louise, les membres du comité ainsi qu'Anne Bonvin pour les nombreuses heures passées à l'élaboration de ce nouveau projet associatif.

### **4. Rapport d'animation 2019**

Les activités, les actions et les différents secteurs de la maison de quartier sont présentés par Sandro sous la forme d'un magnifique et dynamique diaporama photos projeté au rythme d'une musique entraînante.

Le rapport d'animation est disponible en version papier et également en version PDF sur notre site internet.

Une habitante du quartier remercie chaleureusement l'équipe d'animation pour l'organisation de LCS (Lancy Côté Sud) sur l'Esplanade des Palettes, dont les activités d'été, et particulièrement cette année, ont été un précieux atout pour le quartier.

## 5. Rapport des comptes de l'exercice 2019

Un fascicule regroupant les états financiers est à disposition des participant.es à l'AG.

Le trésorier de l'association, M. Pierre Bosc, donne lecture de son rapport qui se trouve à la page 28 du rapport d'activité.

L'exercice 2019 s'est achevé avec un bénéfice de CHF 10'992,61.

Pierre remercie l'équipe de professionnel.les qui gère avec précaution les montants mis à disposition de l'association, le comptable Richard Gozo pour son travail minutieux et la Présidente Marie-Louise Schneeberger dont la patience et les compétences comptables sont toujours fort appréciées.

Ses remerciements vont également aux vérificatrices des comptes, à la Société Fiduciaire et d'Etudes fiscales, à la commune de Lancy et à la FASe.

## 6. Rapport des vérificatrices des comptes 2019

Les comptes ont été vérifiés par M. Jean-Marc Henz de la société Fiduciaire et d'Etudes fiscales mais également par Mmes Anne Bonvin et Patricia Locatelli, vérificatrices des comptes élues par l'Assemblée générale.

Mme Anne Bonvin donne lecture du rapport. Les vérificatrices certifient que la comptabilité de l'Association a été reconnue en ordre et tenue avec exactitude. Elles recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2019 et d'en donner décharge au trésorier, puis au comité. Les vérificatrices des comptes remercient le comptable et le trésorier pour la bonne tenue des comptes, la transparence des documents et la clarté de leurs explications.

## 7. Approbations des rapports et du projet associatif

- Le rapport d'animation 2019, le rapport des comptes et le rapport des vérificatrices sont tous approuvés à l'unanimité.
- Le nouveau projet associatif est également approuvé par l'Assemblée générale.

## 8. Décharge de l'Assemblée au Comité

La décharge au Comité de gestion est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

## 9. Election des membres du comité

A l'exception de M. Gonçalo Correia Pinto Rato, tous les membres du Comité sortants sont candidat.es pour un nouveau mandat.

### ➤ Les candidat.e.s :

- Mme Marie-Louise Schneeberger
- M. Pierre Bosc
- Mme Mélanie Barry
- Mme Kristine Beun
- Mme Catarina Garrelhas
- M. Haroldo Jiménez
- M. Kouane Smult Fulgence
- M. Gilles Rosset

Les membres du comité sont tous et toutes élu.e.s à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée. Marie-Louise Schneeberger les remercie une fois encore chaleureusement pour leur engagement.

## 10. Election du (de la) Président(e)

Marie-Louise Schneeberger annonce qu'elle se présente pour une 10<sup>ème</sup> année car elle souhaite poursuivre le travail commencé et continuer à accompagner l'équipe d'animation et l'association.

La Présidente est élue à l'unanimité avec les chaleureux applaudissements de l'assemblée.

## 11. Election des vérificateurs des comptes

Mmes Anne Bonvin et Isabelle Fauchez sont élues vérificatrices des comptes, Mme Ana Hug Buffo suppléante.

## 12. Projections sur l'avenir

Vital prend la parole, les perspectives pour 2020 sont présentées à la page 27 du rapport d'activité.

Ces projections se font sur 3 axes principaux :

- 1- Suivre les principes et valeurs de notre projet associatif pour aller encore davantage à la rencontre des habitant.e.s du quartier et les inviter à construire ensemble des projets.
- 2- L'accueil tout public dont un des objectifs est d'encourager les habitant.es à se l'approprier et à y entrer physiquement, et un autre celui de poursuivre des apéro-rencontres.
- 3- Le renforcement de l'association en allant à la rencontre des gens dans le quartier, en ayant aussi non seulement davantage de membres mais aussi un comité fort et investi.
  - Vital rappelle qu'à la maison de quartier "nous ne faisons pas seulement les choses pour les gens mais pour eux avec eux".
  - Il rappelle aussi le manque d'espaces de rangement, de lieux de stockage et d'infrastructures favorisant des activités d'animation à l'extérieur.
  - L'Espace Palettes était un des projets du quartier (le M3), un projet M4 avec la construction d'un grand bâtiment circulaire devrait suivre. L'équipe d'animation et le comité souhaitent être inclus dans la mise en œuvre de ce projet qui aura inévitablement un fort impact sur le quartier et sa maison de quartier.
  - Le travail se concentre désormais sur l'élaboration de projets pédagogiques pour les secteurs enfants et ados. Afin de mener à bien ces projets, les professionnel.les et le comité souhaitent constituer des groupes de travail dans lesquels les parents pourraient s'investir et définir ainsi ensemble de nouveaux projets pour les jeunes et les enfants.

## 13. Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été faite avant le délai des 2 jours avant l'AG.

Toutefois, lors de la partie conviviale qui suivra, chacun sera libre de discuter avec l'équipe d'animation et les membres du comité et d'apporter des propositions et idées.

## 14. Divers

La parole est donnée à M. Vincent Künzi pour la commune de Lancy qui s'associe aux remerciements de Mme Salima Moyard. Il salue l'engagement des bénévoles de l'association, des professionnel.le.s et des acteurs et actrices du terrain.

Il rappelle que la maison de quartier évolue dans l'espace Palettes qui accueille plusieurs entités permanentes. Le pari a été réussi de prospérer ensemble malgré les tâtonnements de départ.

Il remercie aussi les services de l'environnement et des travaux de la commune ainsi que la police municipale qui collaborent tous à la bonne marche du quartier.

Il annonce que la Ville a pour projet de tenir un guichet citoyen à l'accueil de l'Espace Palettes.

Il remercie aussi M. Guy Musy avec qui il est en contact tout au long de l'année.

M. Guy Musy, coordinateur région, présente la FASe, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, et rappelle qu'elle regroupe 47 structures d'animation et de loisirs ainsi que 15 équipes de travailleurs sociaux hors murs dans le canton. Il remercie chaleureusement l'équipe d'animation, le personnel administratif et technique ainsi que les membres du comité pour leur engagement tout au long de l'année. Il remercie tout particulièrement Marie-Louise Schneeberger, Présidente du comité de gestion, pour son investissement sans faille et pour leur excellente collaboration. M. Musy adresse ensuite ses remerciements à la Commune pour son soutien financier et logistique.

Il apporte quelques nouvelles de la FASe :

- Au niveau des ressources humaines : une enquête de satisfaction de l'ensemble du personnel va être menée. Un logiciel de gestion des temps de travail (Tipee) va être mis en place pour tous les centres ainsi que Smart Recruiter, un portail en ligne pour les postulations.
- Introduction d'une nouvelle convention collective de travail (CCT) entrée en vigueur au 1er janvier 2020.

M. Guy Musy souligne la forte mobilisation de la maison de quartier et du comité lors de la période de semi-confinement.

M. Dominique Blanc, trésorier de la FCLR, indique que la Fédération des centres de loisirs et de rencontre est l'association faîtière qui regroupe 47 centres. Il rappelle que des formations sont dispensées aux nouveaux membres de comité afin de les accompagner dans leurs démarches de bénévolat.

Il s'associe à tous les remerciements des intervenant.es précédent.es et insiste sur la grande valeur que représentent le bénévolat et le monde associatif.

Il revient sur le nombre de 126 membres qui est un bon marqueur de qualité du travail de l'association.

Il annonce que l'assemblée générale de la FCLR se teindra le 27 octobre à la maison de quartier de Thônex.

Marie-Louise Schneeberger annonce que l'association fêtera l'année prochaine ses 50 ans et fait un appel à idées et propositions pour marquer cet évènement.

Dominique Schmitt présente les 3 projets qui sont soutenus par le traiteur "l'Effet Papillon" que nous avons choisi pour le buffet. Une petite partie du prix payé pour le buffet sera reversée à un projet d'entraide. C'est finalement la participation au projet de fourniture de repas à 300 écoliers en Inde qui remporte la majorité.

Pour conclure, la Présidente remercie chaleureusement l'Assemblée et l'invite à rejoindre la salle de la Petite Ourse pour poursuivre les discussions autour d'un buffet, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

La séance est levée à 21h40.